



Département de la Nièvre  
Communauté de Communes  
Cœur de Loire

Extrait du Registre des Délibérations

Séance plénière du **28 mai 2026**,

L'an deux mille vingt-six, le **vingt-huit** du mois de **mai** à **dix-neuf heures**,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 22 mai 2026 par M. le Président, s'est assemblé à la salle des fêtes de Pouilly sur Loire, sous la Présidence de **M. Sylvain COINTAT**.

**Présents titulaires** : Mme ROUSSEL Françoise - M. CASTILLE Eric – Mme TIXIER-MAUDRY Sandra - M. Patrick RAPEAU - M. TISSIER Christophe – Mme FOURNO Frédérique - M. Yannis BONNET – Mme LEROY Martine – M. CASSERA Frédéric – Mme BAROCHE-LAFFRAT Josiane - M. Patrick PONSONNAILLE – Mme Anne-Marie COQUERY — M. Christophe GUIGNEMENT - M. Xavier COLONEL – Mme Christine GUIBLIN – M. Denis REBY - M. Anthony GUIMARD — M. Raymond VANDARD - M. Hicham BOUJLILAT – M. Michel VENEAU – Mme Marie-Christine COUSIN – Mme Agathe PERNOLLET – M. MURAT Sébastien – M. Gervais MARS — M. Bernard GILOT – Mme Anne-Marie CHENE - M. Patrick BONDEUX - M. Pascal KNOPP - Mme Françoise CROTTET-FIGEAT - M. Benjamin MASI - Mme Nathalie LIEBARD – M. Manuel MICHEL - Mme Isabelle RAMEAU – M. Nicolas VANNIER - Mme Jocelyne VERNAUX - M. Raphael PLANTIER - M. Mickael SAMSON - M. Christian ETIENNE - M. Yves RAVET - M. Sylvain COINTAT

**Membres excusés** : M. CHAUVEAU Benoit - Mme Carole TABBAGH-GRUAU – M. Marc MALEZIEUX-DEHON - M. Thierry BEAUVAIS - Mme Stéphanie CHAPUIS

**Membres titulaires remplacés par leurs suppléants** :

M. Stéphane LAFRANCHISE en remplacement de Mme Béatrice LAMOUREUX  
Mme Virginie POT en remplacement de M. DELLAMAGGIORE Eric

**Membres ayant donné pouvoir** : M. Bruno HERNANDO à M. Yannis BONNET  
Mme Christel SOULOY à M. Christophe GUIGNEMENT  
Mme Caroline FREGEAI à M. Raymond VANDARD  
Mme Isabelle DENIS à M. Hicham BOUJLILAT  
Mme Corinne SERRE à M. Patrick BONDEUX  
M. Bertrand FLANDIN à M. Christophe TISSIER

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 53.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : **Mme Françoise ROUSSEL** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions.

**Désignation de représentants de la Communauté de Communes au sein de l'Association de Promotion et de Gestion de l'Ecole de la Deuxième Chance**

Créée à l'initiative de la Communauté de Communes Loire et Nohain et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre, avec le soutien du Conseil Régional de Bourgogne et de l'Etat, l'Ecole de la Deuxième Chance Nièvre Bourgogne a pour objectif d'accueillir des jeunes de 18 à 25 ans, sans diplôme et sans qualification.

En 2009, la création d'une association spécifique de gestion de l'E2C réunissant les différents Membres Actifs et Membres Associés est apparue nécessaire à la CCI et à la Communauté de Communes.

Depuis le 1er janvier 2010, l'Association de Promotion et de Gestion de l'Ecole de la Deuxième Chance Nièvre-Bourgogne (APGE2C) assure la gestion de l'Ecole et la Chambre de Commerce et d'Industrie assure la partie comptable et financière de cette Ecole.

Il convient donc de procéder à la désignation de deux représentants de la Communauté de Communes Cœur de Loire au sein de l'APGE2C, conformément à ses statuts.

Il est procédé à cette désignation par vote à main levée après accord préalable de l'ensemble du Conseil Communautaire.

Sont candidats :

- Mme Frédérique FOURNO
- M. Eric CASTILLE

Mme Frédérique FOURNO et M. Eric CASTILLE ayant obtenu la majorité absolue sont désignés comme représentants de la Communauté de Communes au sein de l'Association de Promotion et de Gestion de l'Ecole de la Deuxième Chance.

Nombre de conseillers : 53  
Présents : 42  
Pouvoirs : 6  
Votants : 48  
Pour : 48  
Abstention : 0  
Contre : 0

UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 05/06/2026  
Reçu en préfecture le 05/06/2026  
Publié le 08/06/2026  
ID : 058-200067916-20260528-2026\_28\_05\_01-DE

Pour extrait conforme  
Sylvain COINTAT, Président

Mme Françoise ROUSSEL, secrétaire de séance

